

VOCALIRE: LES 7500 MOTS ESSENTIELS POUR L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE FRANÇAIS OU SON AUTO-APPRENTISSAGE EN AUTONOMIE (COLLEGES, LYCEES, FRANÇAIS LANGUE SECONDE OU ETRANGERE)

¹ Jean-Claude Rolland, ² Jacqueline Picoche

¹ *Centre international d'études pédagogiques, Sèvres*

² *Université de Picardie, Amiens*

Abstract. The main points covered in this article are:

1. The genesis of VOCALIRE: its filiation with an earlier work by the same authors, the *Dictionnaire du Français Usuel*, of which it is an abridged version, but also its grounding on its own original research.

2. The originality of a method of teaching French vocabulary based not on themes but on the constitution – from a limited number of words of very high frequency – of whole networks involving their multiple meanings, derivatives, and other words semantically linked.

3. The structure of the articles, in which the main sections have complete sentences for titles. Good examples will explain their usefulness for teaching or independent learning, and demonstrate that this is in no way a dictionary in the usual sense of the word.

Keywords: French, vocabulary, dictionary, teaching, self-learning

À l'heure où l'on constate qu'après avoir longtemps négligé l'enseignement du vocabulaire les instances éducatives françaises semblent décidées à renouer avec ce qui fut jadis, aux côtés de la grammaire, le deuxième pilier de l'apprentissage des langues, il s'avère nécessaire de fournir des outils spécifiques et originaux aux enseignants et à leurs élèves. Ces derniers sont en effet trop souvent limités au vocabulaire des textes littéraires de leurs manuels, trop souvent réduits à des présentations aléatoires de vocables non hiérarchisés, non comptabilisés, rarement étudiés dans leurs diverses acceptions ou combinatoires, rarement associés à leurs dérivés morphologiques ou à leurs apparentés sémantiques. Les dictionnaires de langue remplissent bien les fonctions qui leur sont traditionnellement dévolues mais ils ne peuvent en aucune manière être considérés comme des outils d'apprentissage du vocabulaire, quand bien même ils en afficheraient la prétention dans leurs titres (Rey-Debove, 1999; Binon, 2000; Rey, 2006). Quant aux

listes thématiques elles ont montré leurs limites, mais l'étude thématique du vocabulaire reste néanmoins ancrée dans les esprits et laisse peu de place à d'autres approches.

Si l'on veut constituer le vocabulaire thématique de la *maison*, on pourra circuler entre nos articles «*habiter & maison*», «*construire*»¹⁾, «*chateau & hôtel*», etc. On constituera ainsi l'embryon d'un vocabulaire technique, mais cela n'apportera aucune lumière sur la relation entre le verbe *construire*, le substantif *structure*, et l'ensemble assez imposant des vocables français formés sur la base *-struct-*, ni sur le fait qu'on peut aussi construire une phrase, un raisonnement et toutes sortes d'autres choses. Le travail par thème, parfaitement justifié dans sa perspective propre, présente l'inconvénient de laisser de côté de grands verbes et des noms abstraits qui sont parmi les plus intéressants au point de vue linguistique.

Quel est l'éventail des possibilités qu'offrent aux francophones ces extraordinaires machines sémantiques que sont des verbes comme faire, prendre, passer, porter, etc. ? Ou des mots aussi usuels que les noms chose, sujet, objet, méthode, etc. ? De quoi peut-on parler avec ces outils que la langue met à notre disposition, avec leurs escortes de dérivés, d'apparentés, de synonymes et d'antonymes ? Les recherches linguistiques, statistiques et lexico-pédagogiques de ces dernières décennies²⁾ permettent de répondre à ces questions et d'organiser maintenant le lexique sur d'autres bases.

C'est en nous appuyant sur ces recherches que nous avons d'abord publié en 2002 le *Dictionnaire du Français Usuel* (désormais DFU) qui repose sur des travaux statistiques menés sur un corpus de 90 millions d'occurrences ayant abouti à la publication en 1972 du *Dictionnaire des fréquences du Trésor de la langue française*, et sur les conclusions qui en ont été tirées par Étienne Brunet, dans son ouvrage sur *le Vocabulaire français de 1789 à nos jours*.

Nous avons publié ensuite (2012, 2015) une version allégée intitulée VOCALIRE, où l'on voit, dès le titre, que nous avons résolument effacé ce qui pourrait apparenter notre ouvrage à un répertoire alphabétique plus ou moins traditionnel et affiché au contraire notre ambition de proposer un véritable et original manuel de vocabulaire.

1. La sélection des 7500 vocables de la nomenclature

Alors que, comme nous le redirons plus loin, les 15000 mots du DFU avaient été groupés selon des critères sémantiques autour de 907 mots hyperfréquents représentant, selon les calculs de Brunet, 90% du corpus du *Trésor de la Langue Française*, la sélection des 7500 mots de VOCALIRE s'est faite en prenant en compte, en outre, d'autres critères statistiques et morphologiques. Il serait fastidieux de conter ici par le menu détail les modalités de cette sélection; il suffira de dire que cette dernière repose 1. sur de sérieuses et fiables études de statistique lexicale (Baudot, 1992; Brunet, 1981; Gougenheim, 1967), 2. sur notre propre intuition de francophones quant à la fréquence de certains vocables, et 3. sur l'existence de familles morphologiques où l'on se ressemble tellement par la forme que la connaissance d'un membre particulièrement représentatif permet d'inférer plus ou moins aisément les sens des autres, ce que Hausmann (2002) appelle la «transparence intralinguistique»:

Nous pouvons [...] définir la transparence comme l'intelligibilité immédiate d'un mot inconnu [...] en raison d'une identité morpho-sémantique (partielle) avec un mot connu (ou plusieurs mots connus). Les mots *obéissant*, *désobéissant*, *obéissance*, *désobéissance* et *désobéir* sont transparents pour [...] qui maîtrise le verbe *obéir*. [...] Les mots transparents ne méritent pas un effort d'apprentissage au même titre que les mots non-transparentes.

À partir d'une liste de base de quelque 3000 vocables (Rolland, 1991), nous avons identifié 2000 de ces familles morphologiques, que nous avons ensuite complétées en nous appuyant sur l'index du DFU, sur la nomenclature du *Dictionnaire fondamental de la langue française* (Gougenheim, 1958), et même sur certains articles du *Dictionnaire étymologique du français* (Picoche, 2008), en veillant à ne pas inclure dans notre sélection des mots certes très transparents mais vieillis ou trop peu usuels. Le nombre d'individus réunis dans ces familles est très divers: il y a des familles nombreuses, très nombreuses même si l'on fait jouer – raisonnablement – l'étymologie, d'autres très réduites, et aussi quelques mots isolés.

Nous considérons les quelque 7500 vocables retenus au final – qui représentent donc la moitié du contenu lexical du DFU – comme les mots essentiels du vocabulaire français. Ce que nous disions déjà dans la préface du DFU à propos de ses 15000 vocables, nous pouvons le redire ici: 7500, c'est peu si l'on considère que le Littré compte quelque 70000 entrées et le Petit Robert 50000, ... mais c'est probablement un honnête bagage lexical quand on sait qu'il n'en a pas fallu plus de 4000 à Corneille, ni plus de 3500 à Racine pour écrire tout leur théâtre, et que, parmi les modernes, des auteurs comme Paul Valéry, Jules Romains, Aragon, Bernanos, Giraudoux, Colette, Mauriac, Malraux, Sartre, Camus, se tiennent dans une moyenne de 10000 pour l'ensemble de leur oeuvre dépouillée.

On pourra s'étonner de la présence - parmi les mots-vedettes ou leurs satellites - de certains mots et de l'absence de certains autres, mais il faut bien faire des choix, car à vouloir tout faire apprendre d'emblée on risque de ne pas faire apprendre grand chose.

La limitation permet d'établir des étapes dans l'apprentissage d'une langue. [...] Il y a des mots qui servent sans cesse, d'autres qui servent fort peu. [...] Nous ne voulons pas dire que la statistique des fréquences de mots [...] soit un critère de choix suffisant. Mais il est nécessaire : lui seul permet de guider la sélection réfléchie et orientée du pédagogue. (Gougenheim et Rivenc, 1961).

Comme le dit également Hausmann dans son important article *La transparence et l'obstacle* (2002), déjà cité plus haut, il s'agit, ici comme ailleurs dans notre démarche, « de montrer à l'apprenant que ce qui lui reste à apprendre n'est pas une masse infinie d'unités devant laquelle il a trop souvent tendance à baisser les bras, mais un ensemble clairement délimité et maîtrisable par un effort concentré ».

Le moment viendra, à un autre niveau, d'accorder aux absents l'importance qu'ils méritent. Cela ne signifie pas qu'ils n'auront pas été déjà rencontrés, mais nous faisons une différence entre rencontrer un mot et l'étudier de façon approfondie. La

fonction de nos articles est de renforcer ou d'accompagner l'acquisition **aléatoire** d'un certain **vocabulaire** par un apprentissage **systématique** de la partie la plus importante du **lexique**.

2. L'organisation en articles

Pour la répartition de nos 7500 vocables, il n'était nul besoin d'inventer : le plus grand nombre allait à l'évidence se retrouver au sein des 442 articles du DFU, articles que nous avons donc revus un par un sans toucher à la cohérence sémantique qui avait prévalu aux regroupements lexicaux initialement opérés. Il nous suffira donc de redire ici comment les articles originaux avaient été organisés.

Nous étions partis d'une liste de 907 vocables hyperfréquents établie par Brunet (1981), soit un petit millier de mots, de fréquence supérieure à 7000, couvrant environ 90 % du corpus du *Trésor de la langue française*. Nous étions ensuite passés de 907 à 613 puis à 442 entrées en procédant par éliminations et regroupements. Nous avons éliminé les mots grammaticaux – à l'exception de quelques prépositions plus riches de sens que les autres –, et un certain nombre de vocables sans grand intérêt sémantique. Mais surtout, en privilégiant les relations sémantiques, nous avons regroupé sous un titre unique des mots dont le rapprochement et le traitement dans un unique article nous avait paru particulièrement éclairant :

- Deux antonymes : *chaud & froid - riche & pauvre*
- Deux paronymes : *savoir & connaître - mot & parole - nouveau & neuf*.
- Deux mots ayant entre eux une relation de réciprocité : *homme & femme - vendre & acheter*, etc.
- Trois mots, même, parfois, comme dans les articles *dans, en & hors - debout, couché & assis - fils, fille & garçon*.
- Un verbe et le nom correspondant, comme *vivre & vie, tomber & chute, dormir & sommeil*.

Cette manière de procéder, qui était – et reste – une des principales originalités du DFU, évite de nombreuses répétitions et surtout permet de rendre plus sensibles les différences et les ressemblances sémantiques et syntaxiques entre ces mots, leurs traits communs et leurs oppositions.

À partir des 442 articles du DFU, systématiquement revus en fonction des 2000 familles morphologiques dont nous avons parlé plus haut, nos 7500 vocables ont pu, dans VOCALIRE, être répartis sur 378 articles, en ajoutant ici, supprimant là, modifiant ailleurs, transférant d'un article à un autre et en procédant à de nouveaux amalgames. C'est ainsi que «*dormir & sommeil*» est devenu «*dormir & veiller*», que «*homme & femme*» est devenu «*homme, femme & gens*», etc.

3. La structuration sémantique des articles

Comme dans le DFU, les articles de VOCALIRE sont divisés en plusieurs grandes parties ayant pour titre une phrase simple précédée d'un chiffre romain. Viennent ensuite des sous-parties signalées par des chiffres arabes. Par exemple, l'article «*associer*» commence ainsi :

I. Jean a associé Marie à ses travaux.

Max *associe* Luc à X.

1) Max **ASSOCIE** Luc à X, activité de Max : etc.

Chacune des grandes parties est consacrée à l'une des acceptions principales du mot titre. Avant toute définition, cette phrase simple a pour raison d'être de présenter ce mot titre en contexte. Il arrive même que le contexte soit assez clair pour qu'on puisse faire l'économie d'une définition ou se contenter d'une définition sommaire. Les verbes ont besoin de noms et les noms ont besoin de verbes pour fonctionner. Tout nom ne s'associe pas à n'importe quel verbe ni à n'importe quel adjectif. L'étude et la mise en lumière de ces compatibilités constituent évidemment une partie importante de notre tâche. Nous ne définissons pas les verbes à l'infinitif, qui présente l'inconvénient d'occulter le sujet, nous les définissons à un temps conjugué, le plus souvent à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

La polysémie est la principale caractéristique de nos mots titres. De ce phénomène fondamental du langage, il n'existe pas un type unique mais plusieurs. On peut même dire que chaque mot important est un système à lui tout seul, irréductible à tout autre, et qu'en lexicologie, passé le niveau de quelques grands principes généraux, il n'y a que des cas particuliers. On ne devra donc pas s'attendre à ce que nos articles soient artificiellement tous construits sur le même plan, ce qui aurait été contraire à la nature des choses. Nous avons essayé de traiter la polysémie de chaque mot titre en profondeur, en classant ses différentes acceptions dans l'ordre le plus intelligible possible, qui souvent s'impose de façon contraignante et parfois laisse au lexicographe une certaine latitude de choix.

L'article «*devoir*» offre un bon exemple de la façon dont nous avons généralement procédé. Dans la première partie, où *Jean doit de l'argent à son garagiste*, Jean, en contractant une dette a engagé son avenir; il a maintenant une obligation, mais il reste possible qu'il ne s'en acquitte pas ; s'il s'en acquitte, ce qui reste à l'état d'hypothèse, ce qu'il fera au terme fixé aura pour cause ce qu'il a fait le jour où il a contracté cette dette. D'une partie à l'autre, on verra s'appauvrir cet ensemble sémantique riche et complexe et apparaître l'obligation qui ne résulte pas d'un contrat formel mais d'un simple contrat social non négociable ni négocié, individuellement du moins (*Tout le monde doit respecter le code de la route*), avec son corollaire, le nom *devoir* (*En soignant ses malades, le médecin fait son devoir*), puis la dette de reconnaissance dont on ne connaît pas le montant et qu'on n'a jamais fini de payer (*Nous devons la vie à nos parents*), etc. Passer de l'un à l'autre dans l'ordre inverse serait inintelligible. Nous avons ici affaire à un mouvement de pensée qui a donné naissance à la figure de rhétorique appelée «*métaphore*». Les articles de ce type sont relativement fréquents parce que la métaphore engendre des polysémies à cohérence forte, avec des emplois très conjoints qu'il est facile de regrouper dans un seul article. Nous avons trouvé chez le linguiste Gustave Guillaume – et nous l'avons adaptée au lexique – la notion de «*mouvement de pensée*» et la raison d'être théorique de cet ordre qui va du plus

riche au plus pauvre, et dans le cas de mots à référent concret, du plus concret au plus abstrait. (Picoche, 1986).

4. Les schémas actanciels

La structuration sémantique repose très souvent sur une armature formelle d'ordre syntaxique (Gross, 1975, 1986) et les verbes ne peuvent être valablement définis sans que soient catégorisés leur sujet et leurs compléments essentiels, qu'à l'instar de Tesnière nous appelons leurs *actants*. Mais nous ne nous limitons pas, comme lui, à trois actants; utilisant les schémas actanciels comme auxiliaires de l'analyse du sens, nous avons étendu l'emploi de ce terme selon les nécessités de notre travail. Ce procédé permet de présenter les choses de façon aussi générale que possible, tout en évitant le jargon ou un métalangage dépassé et inadéquat.

Revenons à la structure «Max *associe* Luc à X» vue plus haut. Cette structure abstraite, qui permet toutes les généralisations, est la base de nos définitions. Les prénoms et la lettre X représentent les actants du verbe *associer*, et ces actants sont, en termes mathématiques, des variables dont tout collégien frotté d'un peu d'algèbre sait qu'elles peuvent prendre diverses valeurs. L'actant et la lettre qui lui est attribuée resteront toujours les mêmes, quelque transformation que subisse la phrase de base. Ainsi «Marie est *associée* aux travaux de Jean se réécrira» : «Luc est *associé* à X de Max », etc. Certains verbes, comme *passer*, nous ont imposé de distinguer un plus grand nombre d'actants, qui ne sont pas nécessairement des noms. Ils peuvent être un infinitif, une proposition – complétive par *que* ou interrogative indirecte –, un adjectif, dans le cas où un verbe appelle nécessairement un attribut.

Nos actants sont spécifiés de façon très souple: un actant peut être non seulement humain, concret, abstrait mais recevoir des déterminants beaucoup plus précis. Exemples : « Luc *porte* sa valise à la gare » = «Luc *porte* X concret à Y spatial». – «Luc *porte* un blouson noir » = «Luc *porte* X vêtement», etc. Nous employons parfois la spécification «vivant» lorsqu'il s'agit d'états, de processus ou de fonctions élémentaires comme la naissance, la croissance, la respiration, la nutrition, la reproduction, qui sont communes aux règnes végétal et animal, mais rarement la spécification «animé» ou «animal». Nous savons bien qu'il y a des chiens intelligents et fidèles et des poules qui sont des mères attentives, mais nous avons remarqué que les animaux dits «supérieurs» sont linguistiquement traités comme des hommes lorsque leur comportement peut être assimilé à un comportement humain. Nous ne leur faisons donc pas un sort particulier.

Pour atténuer l'aspect peut-être un peu surprenant de ces formules, nous donnons un grand nombre d'exemples forgés par nous. L'actant humain ayant une importance particulière, nous avons toute une panoplie de prénoms qui servent à saturer les places où il apparaît. Bien entendu, ces prénoms sont de purs bouche-trous. Nous avons écrit un ouvrage pédagogique, non un roman. Néanmoins, d'un article à l'autre, ces actants sont devenus des sortes d'acteurs, ont pris un semblant de personnalité, et nous leur

avons distribué des rôles: Jean et Sylvie sont mariés et font bon ménage; ils ont deux enfants, Sylviane et Jeannot. Max et Léa forment un couple orageux, en instance de divorce. Marc est chef d'entreprise et gagne bien sa vie, non sans problèmes. Éric est un individu de moralité douteuse que nous chargeons de tous les délits, procès, affaires avec la justice, etc.

5. Décodage de la typographie et des couleurs

Dans chaque article, les mots-vedettes sont en majuscules rouges à leur première apparition (**INTELLIGENT**), puis en italiques minuscules grasses (*intelligent*) à leur première réapparition dans chaque sous-partie, enfin en italiques minuscules maigres (*intelligent*) partout ailleurs. Les locutions aussi sont en italiques (*se sentir bien / mal dans sa peau*) ainsi que les exemples (*Dans les salles de réunions, les tables sont souvent disposées en fer à cheval*). Les mots en majuscules noires maigres (**DÉBROUILLARD**) jouent les seconds rôles dans les articles où ils apparaissent ainsi mais sont vedettes en rouge gras (**DÉBROUILLARD**) dans un article bien précis qu'il appartient à l'index de signaler. Les majuscules noires grasses (**INTELLO**) sont réservées aux abréviations, aux mots composés de vedettes (**RABAT-JOIE, CESSEZ-LE-FEU**), et aussi, dans certains articles un peu encyclopédiques, à des mots qui ne font pas partie des 7500 essentiels mais qu'il était néanmoins difficile, étant donné le contexte, de passer totalement sous silence, par exemple les noms de quelques ingrédients de base dans l'article «cuisine».

Une ligne ou deux sur fond bleu renvoient à d'autres articles pour complément d'information : cas de polysémie ou d'homonymie, familles morphologiques, changement de catégorie grammaticale, etc. On trouvera par exemple dans l'article «calme»:

Pour la *paix* qui s'oppose à la *guerre*, voir l'article GUERRE.

Pour l'adjectif *trouble*, voir l'article CLAIR.

On trouvera enfin quelques encadrés étymologiques dans les occasions où ils nous ont paru justifiés, instructifs, intéressants. Par exemple, dans l'article «bon & mauvais»:

mauvais : d'abord *malveis* et *malvais*, est – tout comme l'esp. *malvado*, “méchant” – issu d'un latin populaire *malifatius*. Le mot est composé de *malum*, “mal”, neutre de l'adjectif *malus*, et de *fatum*, “oracle, destinée”. Le mot *malifatius* forme un couple antonymique avec *bonifatius*, “affecté d'un sort heureux, fortuné”, passé en français dans le prénom *Boniface*.

6. L'index

Si notre ouvrage n'est pas un dictionnaire, il en a tout de même quelques caractéristiques. On ne s'étonnera donc pas qu'il soit aussi doté d'un index permettant à n'importe quel utilisateur de savoir dans quel article apparaît en vedette tel ou tel mot l'intéressant ponctuellement. Il faudra, bien sûr, que ce mot soit du nombre de nos 7500 vocables essentiels. Ce n'est donc pas dans VOCALIRE qu'il faudra chercher le sens ou l'orthographe d'un mot rare.

Nous avons vu plus haut qu'un mot comme DÉBROUILLARD apparaît ainsi, en majuscules noires maigres, dans l'article «*intelligent*». Cela signifie que ce mot est vedette, en majuscules rouge gras (**DÉBROUILLARD**), dans un article bien précis, et un seul. Comment faire pour trouver cet article ? En le cherchant dans l'index, où l'on lira ceci :

débrancher ARBRE

débrouillard débrouiller MÊLER

début débutant débiter COMMENCER

Débrouillard est donc vedette en compagnie de *débrouiller* dans l'article «*mêler*».

Il arrive que l'index oriente vers plusieurs articles différents. Ces références multiples sont très rares et toujours justifiées par la polysémie ou l'homonymie. C'est, par exemple, le cas de

accent LETTRE, PARLER, APPELER

capital IMPORTANT, RICHE, TÊTE

clé OUVRIR, MUSIQUE

Avec de fréquents retours à l'index, le jeu des capitales grasses et maigres permet donc de circuler entre les articles et de constituer des réseaux transversaux à ceux que nous proposons.

7. Pour conclure

Avec VOCALIRE, notre approche du vocabulaire est résolument linguistique. Nous avons tenu à rendre à la morphologie une partie du territoire généralement occupé dans d'autres ouvrages – manuels, méthodes, ouvrages complémentaires dédiés au vocabulaire – quasi exclusivement ou prioritairement par la sémantique ou la pragmatique, deux domaines dont les concepts donnent aux didacticiens qui se piquent d'abstraction le sentiment flatteur de flirter dans leur humble matière avec les sommets de la pensée. Quant à nous, nous croyons savoir que, pour les enfants et les étrangers, c'est à dire le public auquel nous nous adressons prioritairement, c'est la forme des mots qui est première, et non leur sens ou leur fonction.

Il y a plusieurs façons d'aborder le lexique et de l'apprendre, et il n'y a donc aucune raison de privilégier telle ou telle. Onomasiologie, certes, mais aussi sémasiologie, morphologie, syntaxe, sémantique, thématique, pragmatique, étymologie même, tout doit concourir au même objectif : apprendre à manipuler ces nombreux et divers outils d'expression et de communication que sont les mots, et s'exercer à les regrouper, à les séparer, à les comparer, à les opposer, à les sérier, en somme se familiariser avec eux au point de parvenir assez vite et sans trop d'efforts de mémoire à les intégrer puis à les utiliser spontanément et à bon escient.

8. Un article-exemple: CONSTRUIRE

CONSTRUIRE, v.

-STRUCT-: base savante d'origine latine servant à former des mots exprimant l'idée de *construire*.

I. Généralités

X **CONSTRUIT** Y: il constitue une **STRUCTURE** cohérente au moyen d'éléments différents ayant chacun leur place et leur utilité dans l'ensemble ; il les **STRUCTURE** les uns avec les autres. - Ant. X **DÉTRUIT** Y.

II. Les maçons construisent une maison.

1) Un **ENTREPRENEUR** à la tête d'une **ENTREPRISE de BÂTIMENT** (nom abstrait) **construit**, selon un **PLAN** déterminé, syn. **BÂTIT** sur le sol, en assemblant des matériaux, un **bâtiment** (nom concret, généralement sans précision de destination : maison d'habitation, usine, gare, etc.).

— Tout **bâtiment** est un bien immeuble parce qu'il est fixé au sol et ne peut pas être déplacé, même si ce n'est pas un grand **immeuble** (nom) à nombreux étages, comme le sont certaines **TOURS** ou *gratte-ciels*. - Une **CONSTRUCTION** (nom concret) est un **bâtiment** considéré sous l'angle de son style et de l'arrangement de ses parties : *L'hôtel de Cluny est une construction gothique sobre et élégante.*

Pour le nom masculin *tour*, voir l'article **TOUR**.

— On donne aux enfants des *jeux de construction* (nom abstrait) pour leur apprendre à assembler intelligemment des éléments.

2) On **ÉDIFIE** un **bâtiment** assez important pour être appelé un **ÉDIFICE**, notamment un *édifice public* : école, hôpital, mairie, etc. ou un **MONUMENT**, *édifice* remarquable par sa valeur esthétique, les souvenirs historiques qui s'y rattachent, souvent **MONUMENTAL** : grand et majestueux. *Le palais du Louvre est un des principaux monuments de Paris.*

3) L'**entrepreneur** ouvre le **CHANTIER de construction** de Y, il en **ENTREPREND** la *construction*, et tant que celui-ci n'est pas achevé, il *est en construction*. - Il organise le travail des différents *corps de métiers du bâtiment* qui participent successivement à ce *chantier* ; le **MAÇON** se charge de la **MAÇONNERIE** et du *gros oeuvre*.

III. L'incendie a détruit la maison.

1) X **détruit** y concret : il altère plus ou moins profondément sa **structure** ; il le rend inutilisable. Si la **DESTRUCTION** est complète et qu'il ne reste rien de Y, X l'a supprimé, il l'a anéanti.

— Y est une substance, une matière première, bois, pierre, métal. *Les vers détruisent le bois ; l'humidité, la rouille, détruisent le fer ; l'érosion, la pollution détruisent la pierre.*

2) Y est un être vivant : l'emploi de **détruire** pour « tuer » est possible quand

— Y est un grand ensemble humain : *L'armée a été presque entièrement détruite par l'ennemi* (syn. **MASSACRÉE**). - *Au XIV^e s., la peste noire a détruit un tiers de la population de l'Europe.*

— quand Y est un parasite : *Max a acheté de l'insecticide pour détruire les fourmis qui envahissent sa maison, du désherbant pour détruire les mauvaises herbes de ses allées.*

IV. Le savant construit une théorie.

Emplois abstraits et figurés des mots ci-dessus.

1) X **construit** Y abstrait : il en assemble les éléments dans un ordre intelligible. *L'élève construit une phrase allemande.* La syntaxe est la partie de la grammaire qui s'occupe de la **construction** des phrases. – *Un verbe se construit avec l'auxiliaire «être» ou l'auxiliaire «avoir», et avec certains types de compléments.*

– L'écrivain *construit*, son roman ; c'est une *construction de l'esprit*.

– Des critiques **CONSTRUCTIVES** s'efforcent de ne pas **détruire** les idées échafaudées par les autres, mais d'y apporter des améliorations.

2) Une erreur **monumentale** est une erreur énorme. – *«La Comédie humaine» est une oeuvre monumentale ; c'est un monument de la littérature française.*

3) *Les nouvelles lois détruisent l'édifice juridique antérieur.* – *L'avocat détruit l'argumentation de son adversaire.* – *Tous les projets qu'Éric avait échafaudés sont détruits.*

Le verbe *instruire* et ses dérivés, qu'on trouvera dans l'article APPRENDRE, est de la famille étymologique - et sémantique - de *construire* / *détruire*. On verra en effet qu'*instruire* quelqu'un, c'est participer à sa formation, et donc à sa *construction*.

NOTES

1. Voir plus loin 9. Un article-exemple: CONSTRUIRE.

2. Notamment celles de Baudot, Brunet, Galisson, Gougenheim, Gross, Picoche, Rolland, ... (Voir bibliographie).

RÉFÉRENCES

Baudot, J. (1992). *Fréquence d'utilisation des mots en français écrit contemporain*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

Binon, J. et al. (2000). *Dictionnaire d'apprentissage du français des affaires*, Paris, Didier.

Brunet, E. (1981). *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours*. Genève, Slatkine.

Galisson, R. (1971). *Inventaire thématique et syntagmatique du Français Fondamental*, Paris, Hachette-Larousse.

Germain, B. & Picoche, J. (2013). *Le vocabulaire : comment enrichir sa langue?* Paris, Nathan.

Gougenheim, G. (1958). *Dictionnaire fondamental de la langue française*. Paris, Didier.

Gougenheim, G. & Rivenc, P. (1961). *État actuel du français fondamental*, in *Le Français dans le Monde*, n° 1, p. 4 à 7.

Gougenheim, G., Rivenc, P., Michéa & R., Sauvageot, A. (1967). *L'élaboration du français fondamental*. Paris, Didier.

Gross, M. (1975), *Méthodes en syntaxe : régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.

- Gross, M. (1986, réédition), *Grammaire transformationnelle du français, 1 - Syntaxe du verbe*, Paris, Cantilène.
- Hausmann, F.-J. (2002). La transparence et l'obstacle. Essai de chrestolexicographie. *Études de linguistique appliquée*, n° 128. Paris, Belles Lettres.
- Picoche, J. (1986). *Structures sémantiques du lexique français*. Paris Nathan.
- Picoche, J. (1993). *Didactique du vocabulaire français*. Paris, Nathan Université.
- Picoche, J. (2008). *Dictionnaire étymologique du français* (Usuels du Robert), rééd. en 2015 (avec la collab. de Rolland, J.-C.)
- Picoche, J. & Rolland, J.-C. (2002). *Dictionnaire du français usuel*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Rey, A. et al. (2006) *Le Robert Micro: Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert.
- Rey-Debove, J. (Ed.) (1999). *Dictionnaire du français. Référence – Apprentissage*. Paris, Le Robert / CLE International.
- Rolland, J.-C. (1991). *Lexique de base du français langue étrangère. I – Sélection des mots simples*. Sèvres, CIEP (document à usage interne).
- Rolland, J.-C. (1995). Vers des dictionnaires d'apprentissage. *Le Français dans le monde*, n° 275. Paris, Hachette.
- Rolland, J.-C. (2005). *L'enseignement du vocabulaire en classe de français langue étrangère*, site EduFLE.net
- Rolland, J.-C. & Picoche, J. (2015). *VOCALIRE 2015. Les 7500 mots essentiels du lexique français*, Lulu.com.

**7500 ESSENTIAL WORDS FOR THE TEACHING
OR INDEPENDENT LEARNING OF THE FRENCH
VOCABULARY (BOTH FOR FRENCH SECONDARY EDUCATION
AND FOR FRENCH AS A FOREIGN LANGUAGE)**

✉ **Jean-Claude Rolland**

Centre international d'études pédagogiques
Sèvres, France
E-mail: jclrolland@hotmail.com

✉ **Jacqueline Picoche**

Université de Picardie
Amiens, France
E-mail: <http://jpicochelinguistique.free.fr/>